

<https://www.snetap-fsu.fr/Quand-un-groupe-de-travail-n-est-plus-un-lieu-d-echanges-et-de-debat.html>



Quand un groupe de travail n'est plus un lieu d'échanges et de débat ...

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le mardi 5 novembre 2024, la [DGER](#) (Sous-Direction de l'enseignement supérieur) a organisé (par voie dématérialisée) un groupe de travail au format [CNEA-CNESERAAV](#), relatif à l'habilitation des établissements à conduire une formation de [BTSA](#) sous la forme semestrielle.

Un dialogue social particulier ...

Comme à l'accoutumée depuis plusieurs groupes de travail, le refrain est récurrent : aucun document préparatoire en amont ! C'est ce que nous avons mis d'emblée en avant, arguant notre inconfort de notre côté pour nous positionner et d'une situation qui n'était pas correcte, d'autant plus que nous étions demandeurs de ce groupe de travail.

L'objet même de la réunion, l'habilitation des établissements à conduire une formation de [BTSA](#) sous la forme semestrielle, nous a aussi questionné-es : s'agissait-il d'une révision de la Note de service ?

Notre position a été d'écouter toutefois la présentation qui allait suivre mais nous en sommes resté-es là en indiquant l'envoi en aval de ce groupe de travail de nos questions/remarques complémentaires posées afin de mieux appréhender le dispositif mais aussi de nos demandes de modifications de l'Instruction technique qui organise l'habilitation.

Une fin de non-recevoir ouvertement déclarée ...

À nos propos, la [DGER](#) a rétorqué qu'un groupe de travail n'est pas le lieu du débat, des échanges mais n'a qu'un objectif informatif. Là encore un mépris bien affiché du dialogue social !

Une présentation purement informative ... mais pas tout à fait sans partie pris ...

Deux-tiers du diaporama qui nous a été présenté relève d'une synthèse de la contextualisation réglementaire du "Tout [CCF](#) " dénommé "Semestrialisation". Un tiers est consacré à des statistiques pour montrer l'efficacité du dispositif : 90% des demandes acceptées, pas de démission d'étudiant-es entre les semestres, +5% de réussite en plus mais pas une différence importante.

Les données sont sur une seule session et pour seulement les BTSA Viticulture-oenologie et Technico-Commercial.

L'Élan Commun a donc quitté ce groupe de travail à l'issue de la présentation mais a envoyé un courrier à la DGER pour rappeler ses positions et la questionner sur le dispositif